

DETAILS PROCEDURE MOUVEMENT SPECIFIQUE

I. Calendrier

	Enseignants	Chefs/directeurs d'établissement	Corps d'inspection
Date de début de saisie des vœux et de transmission des dossiers	15 mars 2017 (14h) Fiche de candidature + lettre de motivation		
Date de fin de saisie des vœux et de transmission des dossiers à la DPE	29 Mars 2017 (14h) Fiche de candidature + lettre de motivation		
Date de début d'inscription des avis et des rangs de classement		15 mars 2017	Dès retour à la DPE des dossiers remplis par les candidats
Date de fin d'inscription des avis et des rangs de classement		29 Mars 2017	Au fur et à mesure de l'examen des candidatures

Les fiches de candidature du mouvement spécifique devront être envoyées distinctement des accusés de réception du mouvement intra - académique à la DPE (Rectorat) dès le 15 mars et au plus tard le 29 mars 2017.

II. Type de postes spécifiques académiques

ANNEXES	TYOLOGIE DU POSTE SPE	LIBELLE COMPLET
Candidature via annexe 2	FLS ex.FLE	Postes liés à l'accueil des enfants des migrants : français langue étrangère avec éventuellement mention « non scolarisé antérieurement » SA ou « français langue seconde » FLS Le service peut être partagé entre la discipline d'origine et les heures de FLS.
	CEUR	Sections européennes en lycée discipline générale enseignée en langue étrangère
	CEUP	Sections européennes en lycée professionnel discipline générale enseignée en langue étrangère
	LABO	Professeurs attachés de laboratoire
	CPD	Conseiller pédagogique départemental pour l'EPS
	L	Arts plastiques en série Lettres – arts enseignement histoire de l'art
	CLHA	Classes horaires aménagés en musique éducation musicale série Lettres Arts
	ARCA	Arts option cinéma audiovisuel
	AROT	Arts option théâtre
	AROP	Arts option danse
	801 C	Poste(s) de COP en section spécialisée près le tribunal, Poste(s) de COP au SAIO, Poste(s) de COP - Plateforme « mon orientation en ligne «DRONISEP Ile de France »
	PCR	Postes implantés en classes relais
	ABI	Postes d'enseignement en section ABIBAC
	EBAC	Postes d'enseignement en section ESABAC
	IBAC	Postes d'enseignement en section BACHIBAC
	CSTS	Préparation BTS
	CURE	Postes en établissements de soins cure et post-cure
	UP	Postes en établissement pénitentiaire
	EEA	Postes implantés dans les établissements régionaux d'enseignement adapté EREA
PART (hors REP+)	Postes liés aux formations offertes par l'établissement formations particulières Ecole de danse de Nanterre + Internat de réussite Postes autres que spécifique national en PLP : P2600 – P3100 – P7200 – P7300 –	
Candidature via annexe 3	PART REP+	Poste spécifique en REP+

III. Constitution des dossiers de candidatures, saisie des vœux sur SIAM et des avis/rang de classement

<p><u>Saisie des vœux des enseignants sur SIAM via IPROF</u></p> <p>* <u>Onglet « les services » sur IPROF</u> utiliser SIAM pour déposer la demande de mutation</p> <p>* <u>Onglet mouvement intra - académique</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Pour consultation des postes• Pour saisie des vœux (saisie du code du mouvement spécifique)	<p><u>Constitution des dossiers de candidatures</u> exclusivement sur la fiche de candidature (Annexes 2 ou 3 de la présente circulaire, un dossier est à envoyer pour chaque vœu formulé)</p> <ul style="list-style-type: none">• Edition de la fiche de candidature <p>La transmission du dossier est possible <u>jusqu'au 29 mars 2017</u></p>	<p><u>Avis et rang de classement des chefs d'établissement</u></p> <p>* Les candidats devront faire viser la fiche de candidature par les chefs d'établissement avant de la transmettre à la DPE.</p> <p>* Les candidats sur les typologies « centre de cure », « établissements pénitentiaires », « établissements avec postes handicapés », « EREA » devront recueillir l'avis du chef ou directeur d'établissement sur la fiche de candidature (Annexe 2) avant de la transmettre à la DPE.</p> <p>* Pour chaque demande, les chefs ou directeurs d'établissement devront établir un classement des candidatures.</p>	<p><u>Avis et rang de classement des corps d'inspection</u></p> <p>* Pour donner un avis sur les candidatures :</p> <p>Les dossiers seront disponibles à la DPE pour les candidats certifiés/agrégés d'EPS, de l'enseignement professionnel, de l'Education et de l'Orientation.</p> <p>* Pour chaque demande, les inspecteurs devront établir un classement des candidatures.</p>
---	---	---	---

IV. Catégories de candidatures concernées et procédures :

Postes spécifiques académiques (codes à saisir sur SIAM + libellé complet des postes)	Fiche de candidature + Rédaction d'une lettre de motivation faisant apparaître les compétences à occuper le (s) poste(s) et fonction(s) sollicitées + Visa du chef d'établissement	Avis Chef d'établissement et/ou Directeur d'établissement	Avis Corps d'inspection	Informations complémentaires
ABI (Section ABIBAC)	X		X	
ARCA (Arts option cinéma audiovisuel)	X		X	Certification complémentaire (A justifier)
ARHA (Arts option Histoire de l'Art)	X		X	Certification complémentaire (A justifier)
AROT (Arts option théâtre)	X		X	Certification complémentaire (A justifier)
AROP (Arts option danse)	X		X	Certification complémentaire (A justifier)

Postes spécifiques académiques (codes à saisir sur SIAM + libellé complet des postes)	Fiche de candidature + Rédaction d'une lettre de motivation faisant apparaître les compétences à occuper le (s) poste(s) et fonction(s) sollicitées + Visa du chef d'établissement	Avis Chef d'établissement et/ou Directeur d'établissement	Avis Corps d'inspection	Informations complémentaires
BT <i>(BT – Education musicale)</i>	X		X	
CLHA <i>(Horaires aménagés en éducation musicale)</i>	X		X	
CSTS <i>(Préparation BTS)</i>	X		X	
DNL (Disciplines non linguistiques) : allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais, portugais	X		X	Certification complémentaire dans la DNL demandée (A justifier)
FLS <i>(Français Langue Seconde)</i>	X		X	Certification complémentaire (à justifier) Prise de contact conseillée avec le CASNAV
L <i>(Série L – Arts plastiques, Education musicale)</i>	X		X	

Postes spécifiques académiques (codes à saisir sur SIAM + libellé complet des postes)	Fiche de candidature + Rédaction d'une lettre de motivation faisant apparaître les compétences à occuper le (s) poste(s) et fonction(s) sollicitées + Visa du chef d'établissement	Avis Chef d'établissement et/ou Directeur d'établissement	Avis Corps d'inspection	Informations complémentaires
PART (<i>Fonctions particulières</i>) : postes de sections sportives en EPS, postes PLP en génie chimique (P2600) thermique (P3100), Biotechnologie (P7200) et STMS (P7300) + Ecole de danse à Nanterre + enseignement des langues vivantes en section européenne et en sections BACHIBAC et ESABAC, internats de la réussite (ex-internats d'excellence)	X	X uniquement pour l'Ecole de danse à Nanterre et les postes en internat d'excellence	X	Entretien préconisé avec le chef et/ou directeur d'établissement <i>(uniquement pour l'Ecole de danse à Nanterre et les postes en internat d'excellence)</i>
PART <i>(postes en REP+)</i>	X	X	X	Entretien préconisé avec le chef d'établissement
CURE <i>(Soins Cure)</i>	X	X		Entretien préconisé avec le chef et/ou directeur d'établissement
EEA <i>(EREA)</i>	X	X		Entretien préconisé avec le chef et/ou directeur d'établissement
UP <i>(Unité pénitentiaire)</i>	X	X		Entretien préconisé avec le directeur d'établissement

